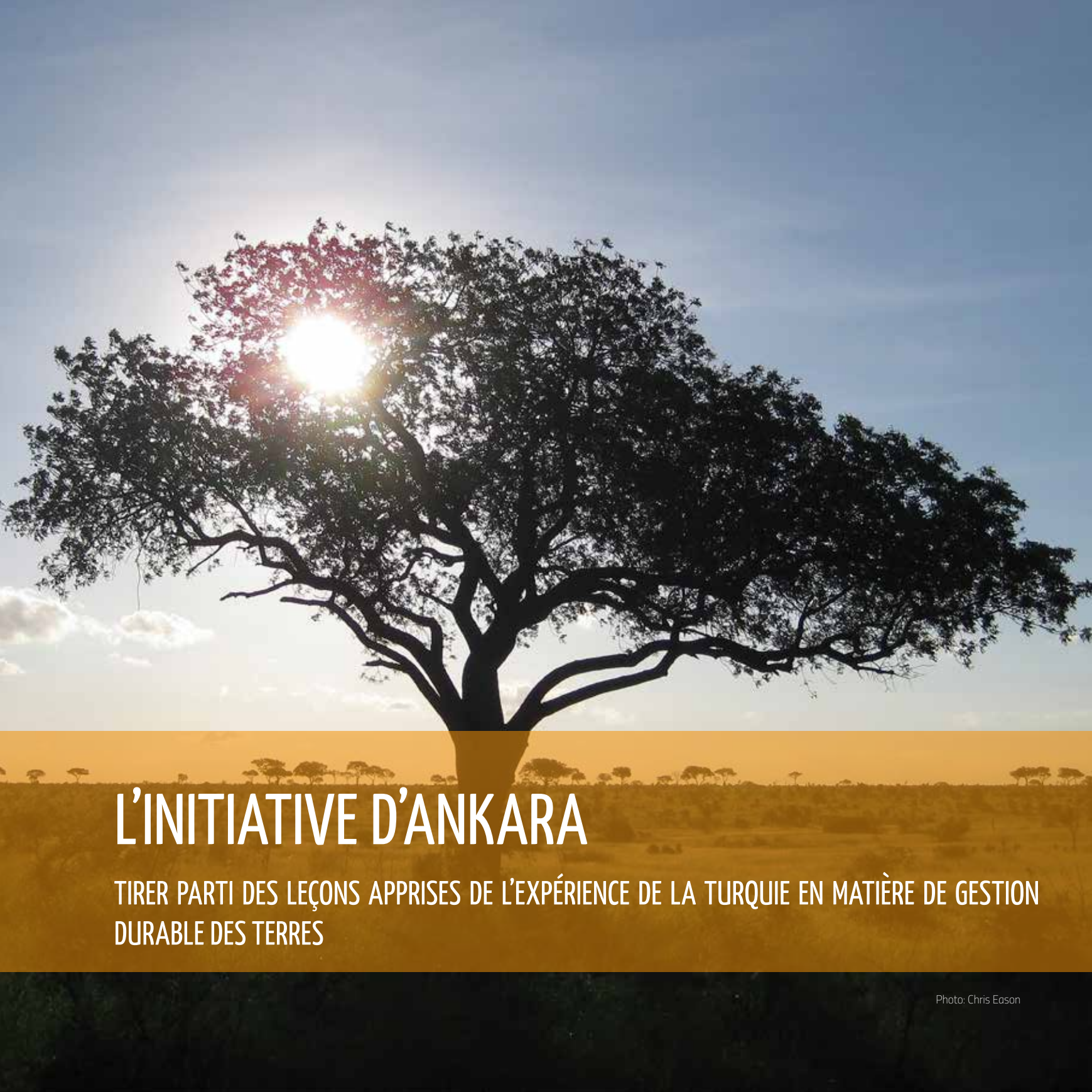




L'INITIATIVE D'ANKARA

TIRER PARTI DES LEÇONS APPRISES DE L'EXPÉRIENCE DE LA TURQUIE EN MATIÈRE DE GESTION DURABLE DES TERRES





Dans un monde où la conscience humaine fait défaut, il n'est pas possible d'empêcher la désertification des sols. Pour sauver les terres, il nous faut d'abord enrichir nos consciences par la justice, le respect réciproque, la paix et la miséricorde. Telle est notre façon de voir en matière d'environnement et de désertification. La Turquie apporte déjà son soutien à de nombreux pays dans le cadre de relations bilatérales et multilatérales. Nous escomptons que ces efforts seront plus efficaces, permanents et participatifs grâce à l'Initiative d'Ankara et que l'intégration des expériences d'autres pays nous permettra d'atteindre plus rapidement les objectifs définis en matière de NDT.

Recep Tayyip Erdoğan, président de la République de Turquie



La terre est une ressource naturelle indispensable à la vie et c'est précisément pour cette raison que nous l'avons surexploitée et appauvrie. Le gouvernement turc est un partenaire important des efforts déployés à l'échelle mondiale pour protéger, gérer durablement et restaurer les terres. Depuis 2016, l'Initiative d'Ankara s'est attachée aux principaux facteurs socioéconomiques ayant une incidence sur les terres et les personnes qui en dépendent en associant les communautés à la prise de décisions. Nous pouvons faire des progrès en matière de développement durable et mettre à profit les enseignements tirés de l'expérience de la Turquie.

Ibrahim Thiaw, secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD)



A l'heure actuelle, nous sommes confrontés à un danger silencieux qui ne cesse de croître et menace notre planète. Un danger plus dangereux et plus insidieux que les guerres. Ce danger qui nous enlève nos terres, les rend inutilisables et compromet notre avenir n'est autre que la désertification. Nous devrions prendre les mesures nécessaires avant qu'il ne soit trop tard et que les terres ne perdent leur productivité et ne deviennent complètement inutilisables. Il nous faut ce faisant agir de concert et prendre pour principe que toutes les terres de la planète doivent être protégées.

Dr. Bekir Pakdemirli, ministre de l'Agriculture et des Forêts de la République de Turquie

AVANCER VERS UN MONDE NEUTRE EN TERMES DE DÉGRADATION DES TERRES

Les terres sont une composante essentielle du système qui assure notre subsistance. C'est sur elles que reposent nos sociétés et nos économies.

De nos jours, la pression sur les ressources mondiales en terres est plus forte que jamais et devrait continuer à augmenter. Une population qui augmente rapidement et des niveaux de consommation en hausse entraînent des exigences sans cesse accrues en ce qui concerne nos terres et nos autres ressources naturelles. Il en résulte une concurrence croissante pour l'accès aux terres productives et dans bien des cas un effondrement de la capacité de ces dernières à fournir les biens et services dont nous avons tous besoin pour survivre.¹ S'en tenir au maintien du statu quo serait courir à la catastrophe.



L'objectif de développement durable 15 vise à « Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité »

Étant l'un des pays les plus touchés par le changement climatique, la désertification et la sécheresse, la Turquie est animée par le dessein de construire un avenir où les terres soient saines et productives. Le pays est en effet conscient du fait que la prospérité et la sécurité futures de l'humanité dépendront de la santé et de la productivité des terres et des sols. En s'employant à atteindre cet objectif sur ses propres terres, puis en partageant ses compétences et son expérience au niveau international - notamment avec les pays africains - pour le bien des générations futures, la Turquie fait figure de précurseur.

La présente brochure montre comment la Turquie collabore avec le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) pour faire de cette vision une réalité. Faisant écho au riche héritage de la Turquie en tant qu'hôte de la quinzième session de la conférence des parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (COP 12) en 2015, l'Initiative d'Ankara aide les Parties et la société civile à atteindre leurs objectifs audacieux et ambitieux de neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) en renforçant la résilience des communautés à la sécheresse et en favorisant l'engagement et la cohérence politiques.

¹ CNULCD (2017) : L'état des terres dans le monde (The Global Land Outlook), première édition, p.40 https://knowledge.unccd.int/sites/default/files/2018-06/GLO%20English_Full_Report_rev1.pdf

- Chaque année, 12 millions d'hectares de terres arables sont perdus en raison de la désertification et de la sécheresse.¹
- D'ici 2025, 1,8 milliard de personnes connaîtront une situation de pénurie d'eau absolue et les deux tiers de la population de la planète vivront en situation de stress hydrique.²
- D'ici 2045, quelque 135 millions de personnes pourraient être déplacées en conséquence de la désertification.³
- La dégradation de la surface des terres de la planète par les activités humaines a un impact négatif sur le bien-être d'au moins 3,2° milliards de personnes.⁴
- Le coût économique de la désertification et de la dégradation des terres est estimé à 490° milliards de dollars par an.⁵
- La restauration des sols des écosystèmes dégradés pourrait permettre de stocker jusqu'à 3° milliards de tonnes de carbone par an.⁶
- La prévention de la dégradation des sols au moyen d'une gestion durable des terres (GDT) pourrait permettre de générer jusqu'à 1,4° trillion de dollars d'avantages économiques.⁷

L'étendue et la gravité de la dégradation des terres dans le monde, combinées aux effets négatifs du changement climatique, de la croissance démographique et d'une demande toujours accrue en matière de ressources naturelles, requièrent une action immédiate et résolue. Les efforts déployés pour lutter contre la désertification/dégradation des terres et la sécheresse (DDTS) exigent une approche qui incite à l'action aux niveaux local, régional et mondial.

Lancée lors de la douzième session de la CdP à Ankara (2015) par le gouvernement de la République de Turquie dans le contexte des Objectifs de développement durable (ODD) et avec l'engagement de parvenir à la NDT d'ici à 2030, l'Initiative d'Ankara a pour objet de renforcer la mise en œuvre de la Convention, d'appuyer le programme mondial de développement durable et de mettre à profit les leçons tirées de l'expérience de la Turquie et de ses approches en matière de gestion des terres. Pays en grande partie aride et semi-aride, la Turquie a investi massivement dans la remise en état et la restauration des terres. Elle s'appuie sur sa propre expérience pour aider d'autres pays touchés, notamment africains, à renforcer leurs capacités par la formation et le développement des compétences. L'Initiative d'Ankara met à profit l'ensemble de ces compétences, de cette expertise et de cette expérience pour fournir un soutien pratique à la mise en œuvre de la NDT. Le budget alloué aux activités de l'Initiative d'Ankara est de 5°000°000°USD (2016-2020).

L'INITIATIVE D'ANKARA S'ARTICULE AUTOUR DES PRINCIPAUX OBJECTIFS SUIVANTS :

- Traiter les principaux facteurs socio-économiques qui affectent la mise en œuvre et mettre les gens au centre du processus décisionnel.
- Rendre les arrangements institutionnels plus efficaces.
- Renforcer la formulation des politiques en appuyant la planification intégrée de l'utilisation des terres dans les pays vulnérables à la sécheresse.

1 CNUCLD : <https://www.unccd.int/actions/united-nations-decade-deserts-2010-2020-and-fight-against-desertification>

2 ONU-Eau : <https://www.un.org/waterforlifedecade/scarcity.shtml>

3 Forum humanitaire mondial (2009) : Rapport sur l'impact humain – Changements climatiques. FHM, Genève. <http://www.ghf-ge.org/human-impact-report.pdf>

4 IPBES (2018) : Résumé à l'intention des responsables politiques du rapport d'évaluation relatif à la dégradation des terres et à leur remise en état qui a été établi par la plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques. R. Scholes et al, (eds.), p. 10.

5 CNUCLD, <https://knowledge.unccd.int/topics/land-degradation-neutrality>

6 CNUCLD, <https://www.unccd.int/issues/land-and-climate-change>

7 Initiative sur l'économie de la dégradation des terres (2015) : Rapport à l'intention des responsables politiques et des décideurs, http://eld-initiative.org/fileadmin/pdf/ELD-pm-report_05_web_300dpi.pdf

TRAITER LES PRINCIPAUX FACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES QUI AFFECTENT LA MISE EN ŒUVRE ET METTRE LES GENS AU CENTRE DU PROCESSUS DÉCISIONNEL

Les efforts visant à lutter contre la DDTS doivent être axés sur les gens. Il convient d'accorder la priorité aux activités qui améliorent le bien-être des populations, renforcent les droits des utilisateurs des terres et mobilisent efficacement toutes les parties prenantes. Cette section présente les trois principales composantes de l'objectif : < Traiter les principaux facteurs socio-économiques qui affectent la mise en œuvre et mettre les gens au centre du processus décisionnel >.

1. La DDTS engendre une diminution de la production agricole et des opportunités économiques. La pauvreté, l'insécurité alimentaire et les crises environnementales entraînent émigration et instabilité sociale. La mise en œuvre de pratiques de GDT peut aider à atténuer les effets de la DDTS, à faire reculer la pauvreté et à améliorer le bien-être et les moyens d'existence des populations. Ce qui par voie de conséquence stabiliserait les communautés et réduirait les pressions migratoires.
2. Une approche de la GDT fondée sur les droits est indispensable pour assurer une bonne gestion des ressources foncières - sol, eau et biodiversité - et la réalisation de l'objectif de NDT. Environ 1,2° milliard de personnes ne disposent pas à l'heure actuelle de droits d'accès ou d'un régime foncier formel. Lorsque les communautés locales bénéficient d'un accès ou d'un régime foncier sûr, elles sont enclines à investir dans la terre, à faire un meilleur usage des ressources et à adopter plus facilement des méthodes de gestion durable des terres.
3. La participation active de l'ensemble des parties prenantes (de la population locale aux communautés et aux organisations du secteur privé) est indispensable pour parvenir à la NDT et à la mise en œuvre intégrale de la Convention. La participation de secteurs clés et diversifiés ainsi que d'organisations de la société civile (OSC), d'autorités locales et du secteur privé est actuellement limitée en raison d'un manque de sensibilisation et de capacités.

L'Initiative d'Ankara appuie a) les travaux visant à comprendre les relations entre DDTS, instabilité sociale et migrations ; (b) les activités qui aident les pays à traiter la question des droits fonciers et d'utilisation des ressources faibles ou précaires, en particulier pour les femmes et les populations les plus vulnérables, afin de stimuler la mise en œuvre d'activités de GDT et de faire des progrès sur la voie de la NDT ; (c) un petit groupe de pays pour intégrer les questions relatives au régime foncier et aux droits sur les ressources dans leurs plans de mise en œuvre de la NDT ; et (d) le renforcement des capacités des organisations et des parties prenantes au niveau local.



Photo: Georgina Smith / CIAT



Photo: FAO/Swiatoslaw Wojtkowiak



Photo: Axel Fassio/ CIFOR

L'INITIATIVE D'ANKARA SOUTIENT LA MISE EN ŒUVRE PAR LE GROUPE DE TRAVAIL DE L'INITIATIVE SOUTENABILITÉ, STABILITÉ ET SÉCURITÉ



« La désertification, la dégradation des terres et la sécheresse sont des phénomènes qui, concernant directement plus d'un milliard de personnes dans un grand nombre de pays, ont des répercussions négatives en termes économiques, sociaux, environnementaux et culturels. C'est les populations qui vivent en zone rurale et les pauvres qui sont les plus touchés par la désertification et la sécheresse. »
Recep Tayyip Erdoğan

Après le segment de haut niveau de la 22ème session de la CdP à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), un groupe de travail a été constitué pour diriger, affiner et mettre en œuvre l'initiative 3S. Le Groupe de travail - qui comprend 14 pays - est coprésidé par le Royaume du Maroc et la République du Sénégal. L'Initiative 3S et son groupe de travail visent à infléchir le discours sur les migrations en Afrique. Le Bénin, le Burkina

Faso, l'Initiative Soutenabilité, stabilité et sécurité (3S) vise à remédier aux causes profondes d'instabilité en Afrique, et notamment aux migrations et aux conflits liés à la dégradation des ressources naturelles. Au cours des dix prochaines années, 330° millions de jeunes Africains supplémentaires iront rejoindre le marché du travail, tandis que quelque 60° millions de personnes risquent d'être forcées à quitter des terres dégradées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du continent. La dégradation des terres et les autres répercussions du changement climatique sur les populations les plus vulnérables sont donc devenus un problème mondial.

L'Initiative 3S vise à : a) **créer deux millions d'emplois verts** pour les groupes vulnérables, en particulier les jeunes, les migrants, les populations déplacées et les personnes visées par les groupes extrémistes, en investissant dans la restauration et la gestion durable de dix hectares de terres dégradées d'ici 2025 ; b) **améliorer l'accès aux droits fonciers et aux régimes d'occupation des terres** pour développer le sentiment d'appartenance à un lieu et à une communauté définis, notamment dans les zones fragiles ; et c) **prévenir les déplacements de personnes en améliorant la préparation et les systèmes d'alerte précoce** en cas de sécheresse ou d'autres désastres naturels.



Une Afrique en croissance dans un environnement fragile : l'initiative Soutenabilité, stabilité et sécurité (3S Publications)

Faso, la République centrafricaine, le Tchad, la Gambie, le Ghana, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Rwanda, la Zambie et le Zimbabwe, qui affinent actuellement leurs idées et leurs objectifs en ce qui concerne le projet, ont coopéré avec succès pour conférer de la visibilité à l'initiative et atteindre ses principaux objectifs en termes de sensibilisation.

C'est ainsi par exemple qu' Agadez, au Niger, a été choisie en raison de son emplacement comme un < site de démonstration > pour y créer les premiers emplois agricoles dans le cadre de l'Initiative 3S. La ville d'Agadez est confrontée à des flux migratoires massifs qui transitent en direction de la Libye. Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), plus de 100°000 migrants sont passés par cette région en 2016. Le centre de transit de l'OIM



< L'Initiative Soutenabilité, Stabilité et Sécurité vise à lutter contre la désertification en Afrique de manière à remettre en état et récupérer nos terres ainsi qu'à permettre la réintégration de nos habitants et de nos citoyens dans ces régions >

Saad-Eddine El Othmani, Premier ministre du Maroc



Endroit destiné à la construction d'un barrage (Agadez - septembre 2018). Crédit photographique : OIM Niger

à Agadez accueille les migrants qui attendent de rentrer dans leur pays d'origine. Au cours de leur séjour dans ce centre, le projet 3S entend leur donner la possibilité de suivre une formation et d'actualiser leurs compétences en matière agricole et faciliter leur réintégration sur le site fourni par le gouvernement dans leur pays d'origine. Au terme de ce projet, au moins 470°ha de terres dégradées seront restaurées et 470°emplois seront créés dans le monde rural pour les jeunes chômeurs.

La contribution de l'Initiative d'Ankara est utilisée pour cofinancer les activités du groupe de travail de l'Initiative 3S. Dans ce contexte, des réunions (de coordination) consacrées à la gouvernance, des activités de sensibilisation, de recherche et de développement de projets ont été soutenues par l'Initiative d'Ankara.

Rendez-vous sur le site www.3S-Initiative.org pour de plus amples informations

PARTENARIAT AVEC LA PRESSE

L'Initiative d'Ankara soutient un partenariat avec la presse visant à renforcer les capacités des journalistes, y compris ceux de l'agence Inter Press Service (IPS), à rendre compte avec plus d'efficacité de la DDTS et de la GDT et à fournir aux médias, dont l'IPS, des informations, des analyses et des opinions sur la DDTS/GDT permettant d'accéder rapidement aux sources indispensables pour produire des informations en temps voulu.



FORMATION AUX QUESTIONS DE GENRE LORS DU PREMIER SALON DE LA FORMATION AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION ORGANISÉ EN 2019

L'égalité des genres n'est pas seulement un droit humain fondamental : sa réalisation comporte des implications socio-économiques considérables. L'autonomisation des femmes contribue à dynamiser l'économie en favorisant la productivité et la croissance. Néanmoins, les femmes n'ont toujours pas accès à un travail décent et se voient trop souvent refuser l'accès à l'éducation de base, aux terres et à d'autres ressources naturelles. Partout dans le monde, les femmes sont victimes de violences et de discriminations et se trouvent sous-représentées au niveau des processus de décision politique et économique. Ce qui constitue un obstacle de taille au développement durable et à la réalisation de la NDT.



Exercice mix and match (« mélanger et assortir ») lors de la formation sur la dimension de genre.

La formation montrait en quoi la dégradation des terres est étroitement liée à des facteurs sociaux, soulignant combien il est important de prendre en considération la dimension de genre pour relever efficacement ce défi et promouvoir un développement durable. Elle présentait des instruments nationaux/internationaux pertinents et des suggestions d'action, notamment la promotion de l'agence pour les femmes. Les participants ont reçu les connaissances et les outils nécessaires pour intégrer la dimension de genre et impulser avec efficacité les changements nécessaires à un développement durable. Des faits et des chiffres, des informations sur les principaux liens existant entre genre et NDT, et des cadres mondiaux liés à la dimension de genre et à l'environnement étaient par ailleurs présentés.

Les sujets suivants ont été abordés : Unité 1 : Introduction à l'intégration de la dimension de genre ; Unité 2 : Environnement et cadres juridiques en rapport avec la dimension de genre ; Unité 3 : Genre et environnement (y compris Genre et NDT) ; Unité 4 : Intégration de la dimension de genre dans le cycle du projet ; Unité 5 : Exigences en matière de genre pour les mécanismes de financements, comme le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds vert pour le climat ;

Le premier salon de la formation au renforcement des capacités de la CNULCD s'est tenu au Centre de conférences Arthur Chung à Georgetown (Guyana). Ce salon visait spécifiquement à aborder les principaux problèmes qui se posent à la CNULCD et à renforcer les capacités des Parties pour les aider à prendre des mesures de nature à relever ces défis. L'initiative d'Ankara a facilité l'élaboration du module de formation spécial sur les questions de genre Gender matters for Land Degradation Neutrality (« Le genre compte pour la neutralité en matière de dégradation des terres »).

L'objectif d'ensemble du module de formation, qui était organisé par le secrétariat de la CNULCD en coopération avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et l'Union internationale pour la conservation de la nature, visait à renforcer les capacités des centres de liaison nationaux de la CNULCD et des autres parties prenantes intéressées en matière d'intégration de la dimension de genre pour améliorer la gestion de la NDT.



Photo: Ollivier Girard/CIFOR

Unité 6 : Synergies au niveau de la mise en œuvre des mandats en rapport avec la dimension de genre dans les trois conventions de Rio ; Unité 7 : Plan d'action pour la parité hommes-femmes de la CNULCD (Gender Action Plan [GAP]).

En réponse aux appels persistants de Parties à la CNULCD à mieux intégrer les considérations de genre et l'autonomisation des femmes dans la mise en œuvre de la Convention, la 13^{ème} session de la CdP a adopté un GAP pour rendre la mise en œuvre de la Convention et du Cadre stratégique 2018-2030 sensible à la dimension de genre en fournissant appui et orientation sur les politiques et mesures de nature à intégrer cette question et à favoriser l'autonomisation des femmes. Dans ce contexte, les activités suivantes devraient faire l'objet d'une attention particulière au cours de l'année à venir :

- Intégration de la dimension de genre dans le programme NDT.
- Intégration de la dimension de genre dans l'Initiative sécheresse de la CNULCD (plans nationaux sécheresse)
- Intégration de la dimension de genre Tempêtes de sable et de poussière
- Genre et établissement de rapports au titre de la Convention

APPUYER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRATÉGIE PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LA DOCUMENTATION POLITIQUE SUR LES DROITS FONCIERS

Les OSC jouent un rôle déterminant dans la mise en œuvre de la Convention. La CNULCD les encourage à s'y impliquer activement à tous les niveaux. Le secrétariat s'est attaché à renforcer la participation des principales parties prenantes, et notamment des organisations confessionnelles, des autorités locales et régionales, des peuples autochtones, des syndicats, des organisations de femmes et de jeunes.

Lors des 12^{ème} et 13^{ème} sessions de la CdP, la société civile a mis en avant au cours du dialogue ministériel de haut niveau un ensemble de priorités concernant les droits et les régimes fonciers qui devraient être prises en considération pour atteindre l'objectif de NDT. Le panel de la société civile (panel OSC) de la CNULCD a fait des droits fonciers sa priorité pour l'exercice biennal. A cet égard, les activités suivantes ont été réalisées dans le cadre de l'Initiative d'Ankara :

- Élaboration d'orientations visant à restaurer les terres dégradées pour les communautés touchées par l'insécurité foncière - en particulier les peuples autochtones - de manière à prévenir l'accaparement des terres et à améliorer la sécurité des régimes fonciers.



Panel des organisations de la société civile : les droits fonciers pour assurer un mode de vie durable sur les terres. (Publications de la CNULCD)



< La Turquie apporte déjà son soutien à de nombreux pays dans le cadre de relations bilatérales et multilatérales. Avec l'Initiative d'Ankara, nous escomptons que ces efforts seront plus efficaces, permanents et participatifs et que nous atteindrons plus rapidement les objectifs de neutralité en matière de dégradation des terres en intégrant les expériences d'autres pays. >
Recep Tayyip Erdoğan, Président de la République de Turquie

- Préparation d'une publication montrant en quoi l'utilisation des terres en toute sécurité et la mise en œuvre des Directives volontaires sur la gouvernance responsable de la tenure des terres, des pêches et des forêts sont nécessaires pour parvenir à la NDT.
- Organisation d'un dialogue ministériel lors de la 13ème session de la CdP sur le genre et les droits fonciers.
- Préparation d'une stratégie visant à coordonner les contributions des OSC sur des questions liées à la dimension de genre, à un régime foncier responsable et à l'implication des principales parties prenantes
- Publication de lettres d'information et de mises à jour du site Web des OSC de la CNULCD (www.csopanel.com) qui fournissent des renseignements sur les travaux entrepris par les OSC.
- Participation aux travaux de l'interface science-politique (SPI), et notamment au programme de travail 1.2 sur la contribution potentielle de la NDT à l'amélioration du bien-être, des conditions de vie et de l'environnement des personnes touchées par la DDTS.

L'Initiative d'Ankara apporte un soutien au travail des OSC par l'intermédiaire des panels des OSC.



RENDRE LES DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS PLUS EFFICACES

La collaboration entre plusieurs secteurs, processus, disciplines et pays permettrait d'harmoniser et d'accélérer la mise en œuvre de la CNULCD et la réalisation des objectifs de NDT. L'Initiative d'Ankara encourage le renforcement de la coopération et des échanges d'informations autant que faire se peut pour comprendre les dynamiques et les changements d'affectation des terres aux niveaux régional et sous-régional, et appuyer la diffusion des meilleures pratiques adaptées aux conditions des différents pays.

FORMATION INTERNATIONALE SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION

L'Initiative d'Ankara appuie le programme mondial de développement durable et met à profit les leçons tirées de l'expérience de la Turquie et de ses approches en matière de gestion des terres. Chaque année, jusqu'à 100 experts originaires de plus d'une cinquantaine de pays (Balkans, Caucase, Asie centrale, Afrique et pays voisins) bénéficient en Turquie d'une formation sur la lutte contre la désertification. En 2019, plus de 800° experts étrangers avaient participé en Turquie à des sessions de formation internationales sur la lutte contre la désertification et l'érosion, une des actions menées dans le cadre de l'Initiative d'Ankara.

Cette dernière accroît son appui aux activités de renforcement des capacités afin d'aider les pays africains en matière de NDT, de sécheresse et de genre. Cette année, la formation au renforcement des capacités destinée aux pays africains sera organisée en novembre 2019 en Turquie, en étroite coopération avec le gouvernement turc.



La 14ème session internationale de formation à la lutte contre la désertification (Turquie - 2018)



La 14ème session internationale de formation à la lutte contre la désertification (Turquie - 2018)

ÉVÉNEMENT MONDIAL DE COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION



La Journée mondiale de la lutte contre la désertification (JMLD) est célébrée chaque année en vue de sensibiliser le public aux efforts déployés au niveau international pour lutter contre la désertification. C'est là une occasion unique de rappeler à tout un chacun qu'il est possible de parvenir à la NDT par le biais de la résolution de problèmes, d'une forte implication communautaire et d'une coopération à tous les niveaux. Cette année, à l'occasion du 25ème anniversaire de la Convention, la JMLD a célébré 25 ans de progrès réalisés par différents pays en matière de GDT en mettant en avant le slogan « **Faisons grandir l'avenir ensemble** ».

La célébration mondiale de la JMLD et le 25ème anniversaire de la Convention ont été organisés à Ankara par le gouvernement turc conjointement avec l'atelier sur les médias de la CNULCD et le dixième Congrès international sur les sols. Le Président de la Turquie, S.E. Recep Tayyip Erdogan, a envoyé à l'occasion de cet événement un message parlant des efforts déployés par son pays pour lutter contre la désertification et des résultats tangibles qui ont ainsi été obtenus. Des messages ont également été reçus du Secrétaire général des Nations Unies, des Secrétaires exécutifs de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).



Session d'ouverture de la JMLD 2019, 17 juin 2019, Ankara, Turquie



Allocution de bienvenue prononcée par S.E. Dr Bekir Pakdemirli, ministre de l'Agriculture et des Forêts de la République de Turquie - JMLD 2019

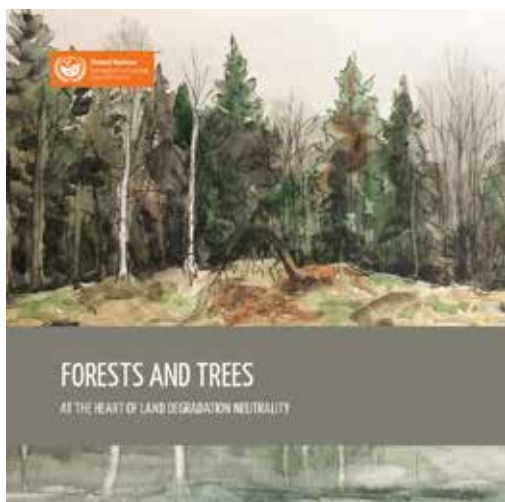


Allocution de bienvenue prononcée par M Ibrahim Thiaw, Secrétaire exécutif de la CNULCD - JMLD 2019

BROCHURE DE LA CNULCD SUR LA FORESTERIE

Avec le soutien des trois anciennes présidences de la CdP et de leurs ministères en charge des forêts (Turquie, Chine et Corée du Sud), la CNULCD a produit une brochure et une note d'orientation destinées à être publiées lors de la 14ème session de la CdP à New Delhi (Inde). Cette brochure montre le rôle important que jouent les objectifs de NDT relatifs aux forêts dans la réalisation de beaucoup d'autres ODD.

La note d'orientation analyse les actions et les cibles de NDT relatives aux forêts qui ont été arrêtées dans le cadre du Programme de définition des cibles de NDT, et notamment des exemples de bonnes pratiques au niveau de la mise en œuvre, comme la gestion durable des forêts, l'agroforesterie, le silvopastoralisme et la restauration/remise en état des forêts dégradées



Forêts et arbres : au cœur de la neutralité en matière de dégradation des terres (UNCCD Publications, 2019)



Photo Ollivier Girard/CIFOR



RENFORCER LA FORMULATION DES POLITIQUES EN APPUYANT LA PLANIFICATION INTÉGRÉE DE L'UTILISATION DES TERRES DANS LES PAYS VULNÉRABLES À LA SÉCHERESSE



La dégradation des terres et les changements climatiques font de la sécheresse la catastrophe naturelle la plus coûteuse au monde, mais aussi celle qui touche le plus grand nombre de personnes. Alors que de plus en plus de pays sont confrontés à des sécheresses dont l'intensité et la durée ne cessent d'augmenter, les progrès en matière de préparation à ce fléau sont relativement lents. Nous ne pouvons que constater les effets dévastateurs des sécheresses parce que les approches < réactives > face à ces dernières sont inefficaces. Un changement paradigmatique s'impose en faveur d'approches plus < proactives > fondées sur les risques.

Dans ce contexte, la nécessité de mettre au point des systèmes d'alerte précoce en cas de sécheresses pour pouvoir détecter ces dernières en temps utile et de procéder à une analyse des risques et de la vulnérabilité, mais aussi d'identifier des actions susceptibles d'atténuer ces risques devient plus impérieuse que jamais pour conjurer ce fléau avant qu'il ne survienne. L'Initiative d'Ankara soutient les systèmes d'alerte précoce en cas de sécheresse dans les pays les plus vulnérables et aide les pays intéressés à conduire le processus national de

définition des cibles de NDT, et notamment à définir les données de référence, les actions et les cibles nationales pour parvenir à la NDT d'ici à 2030.

CONFÉRENCE AFRICAINE SUR LA SÉCHERESSE

Le 19 août 2016, la Namibie a organisé la Conférence africaine sur la sécheresse, qui était axée sur l'identification des besoins spécifiques des pays africains en matière d'atténuation efficace de la sécheresse, en vue d'élaborer un cadre stratégique et d'orienter l'aide apportée vers la satisfaction des besoins. Une assistance financière et technique a été apportée au travers de l'Initiative d'Ankara par la CNULCD, coorganisatrice de la conférence. Les deux principaux résultats obtenus lors de cette dernière sont les suivants :

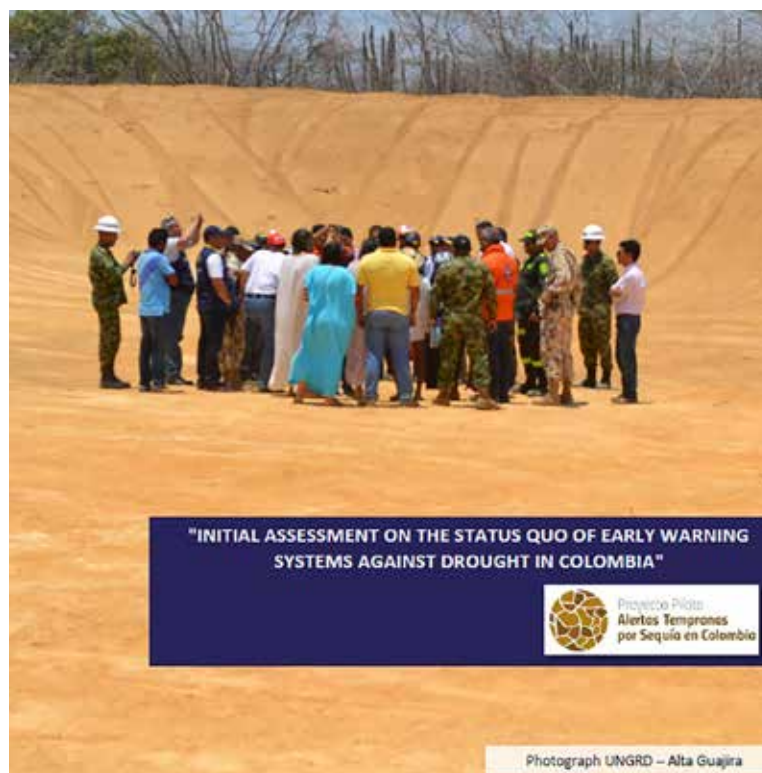
- La présentation (et les débats autour) d'un projet de livre blanc sur l'Afrique résiliente et préparée à la sécheresse (ARPS) qui comprend six éléments clés : (i) politiques et gouvernance en matière de gestion des risques de sécheresse ; (ii) suivi de la sécheresse et alerte précoce ; (iii) évaluation de la vulnérabilité à la sécheresse et de ses incidences ; (iv) préparation aux fins d'atténuer les sécheresses et réaction ; (v) gestion des connaissances et sensibilisation en matière de sécheresse ; et (vi) réduction des facteurs de risques sous-jacents.
- La Déclaration de Windhoek visant à accroître la résilience à la sécheresse en Afrique.



Conférence africaine sur la sécheresse 2016. Crédit photographique : <http://www.africandroughtconference.com/>

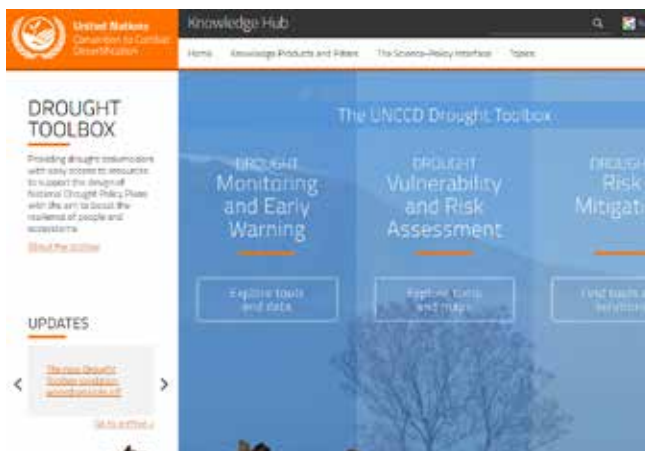
DÉVELOPPEMENT DE SYSTÈMES COMPLETS DE PRÉPARATION AUX SÉCHERESSES

En 2017 et pendant une bonne partie de l'année 2018, la CNULCD s'est engagée avec la Colombie (en tant que pays pilote) à appuyer le développement d'un système national exhaustif de préparation aux sécheresses. Ce projet, qui visait à encourager l'adoption de l'approche de gestion des risques de sécheresse dans le pays, a contribué à renforcer les systèmes d'alerte précoce en cas de sécheresses en procédant à une évaluation exhaustive des incidences de ces dernières et des vulnérabilités, ainsi qu'à l'élaboration d'un plan national de réaction et d'atténuation du fléau et au pilotage de sa mise en œuvre. Les résultats préliminaires de ce projet ont servi de document de travail pour la 13^{ème} session de la CdP qui, de son côté, a conduit au lancement de l'Initiative sur la sécheresse.



Crédits photographiques : Unidad Nacional para la Gestión del Riesgo de Desastres, Alta Guajira

Dans le cadre de l'Initiative sur la sécheresse, la CNULCD travaille conjointement avec des partenaires tels que l'Organisation météorologique mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme des Nations unies pour l'environnement et le Partenariat mondial de l'eau au développement d'une boîte à outils proposant un ensemble d'options politiques et technologiques visant à atténuer les risques en matière de sécheresse. Un atelier de validation financé par l'Initiative d'Ankara qui s'est tenu à Antalya (Turquie) du 2 au 4 mai 2019 a représenté une étape décisive pour la finalisation de cette boîte à outils. Cet atelier avait pour objet d'en tester la portée et la fonctionnalité, de recueillir des réactions pour l'affiner avant son lancement éventuel lors de la CdP et de planifier la stratégie de diffusion. Des délégués de 15° pays associés à l'Initiative sécheresse de la CNULCD y ont participé.



La boîte à outils sur la sécheresse de la CNULCD. <https://knowledge.unccd.int/drought-toolbox>

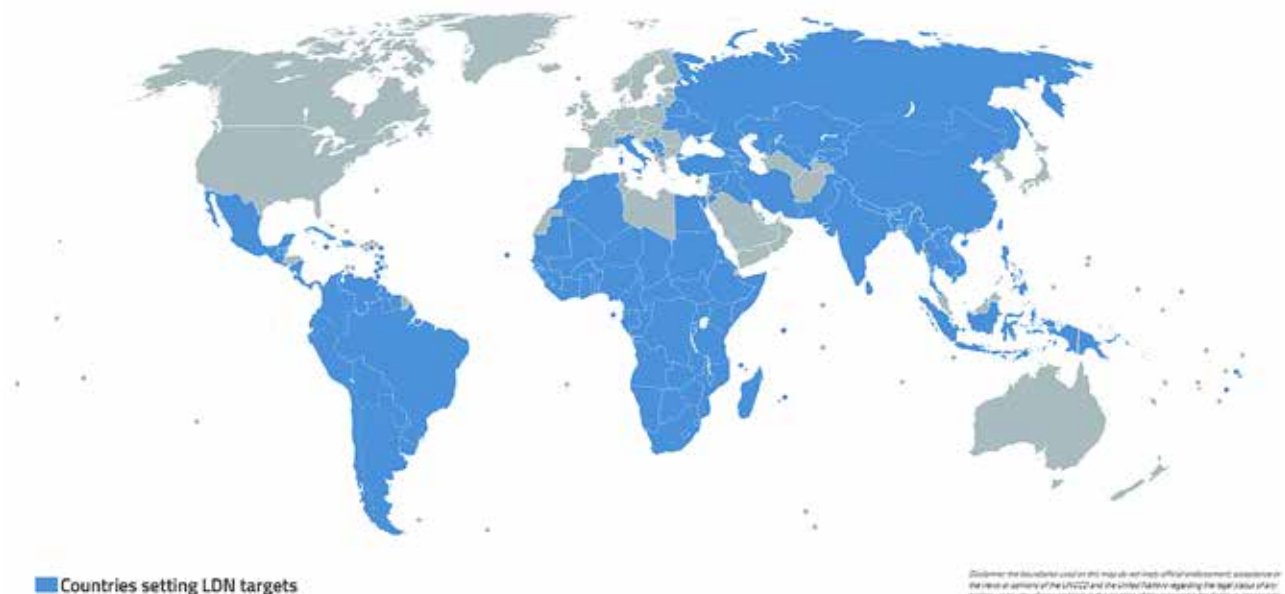


Atelier de validation de la boîte à outils sur la sécheresse, 2-4 mai 2019, Antalya, Turquie



PROGRAMME DE DÉFINITION DES CIBLES DE NEUTRALITÉ EN MATIÈRE DE DÉGRADATION DES TERRES (PDC NDT)

Par l'intermédiaire du PDC NDT, le Mécanisme mondial (MM) et le secrétariat de la CNULCD, en collaboration avec de multiples partenaires internationaux, et notamment avec le soutien financier de l'Initiative d'Ankara, aident les pays intéressés à mener leur processus national de définition de cibles de NDT, ce qui comporte notamment de définir les données de référence, les cibles et les actions associées au niveau national pour parvenir à la NDT. En 2019, 122 pays se sont engagés à se fixer des cibles de NDT..



Visualisation cartographique des pays qui se sont engagés à définir des cibles de neutralité en matière de dégradation des terres (à partir de 2019) : <https://www.unccd.int/actions/ldn-target-setting-programme>

Le PDC NDT est étroitement lié à la mise en œuvre de la cible 15.3 des ODD aux niveaux national et mondial. Dans le cadre du PDC NDT, les pays ont reçu une aide par le biais de l'Initiative d'Ankara pour formuler des actions et des cibles volontaires en matière de NDT et pour produire un rapport final qui a aidé à obtenir un niveau d'engagement élevé des autorités nationales concernées.

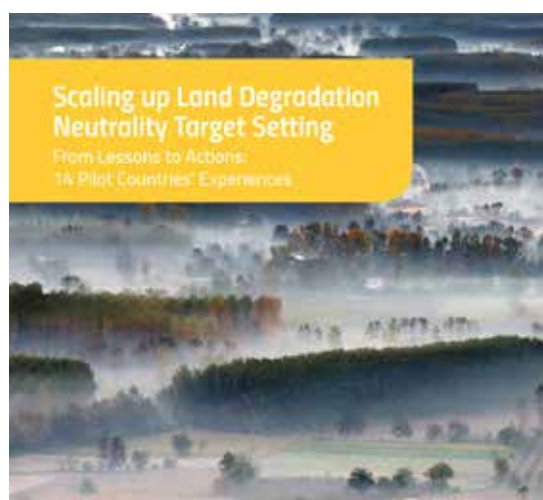
Moyennant le financement de l'Initiative d'Ankara, 79 consultants nationaux ont aidé les pays à définir des données de référence et des cibles nationales en matière de NDT, à organiser des ateliers nationaux, à identifier des possibilités de tirer parti de la NDT et à organiser des visites sur le terrain pour localiser les points névralgiques en termes de NDT. Cette période a joué un rôle important dans le succès du PDC NDT, car elle a permis aux pays de faire de grands progrès en matière de validation des données de référence et de définition des cibles de NDT et des actions afférentes.

Avec l'appui de l'Initiative d'Ankara, le MM a organisé 11 ateliers nationaux et régionaux au Mali, en Mongolie, au Mozambique, au Rwanda, au Panama et en Zambie pour identifier et collecter les sources de données disponibles aux fins de quantifier les facteurs associés à la dégradation des terres et de déterminer les possibilités de tirer parti du processus de définition de cibles de NDT.

SENSIBILISATION / COMMUNICATION

Deux brochures ont été publiées pour mieux faire connaître le PDC NDT :

- **Scaling up Land Degradation Neutrality Target Setting – from Lessons to Actions : 114 Pilot Countries' Experiences** (< Intensifier la définition des cibles de neutralité en matière de dégradation des terres - des leçons à l'action : 14 expériences de pays pilotes >) : résume les principales conclusions des projets pilotes.
- **The building blocks for LDN Target Setting:** (< Les éléments essentiels de la définition des cibles de NDT >) : des résumés sur la manière de mettre en pratique le concept en constante évolution de NDT ont été élaborés sous la direction scientifique de l'interface science-politique (ISP) de la CNULCD et en tenant compte des retours des pays parties et d'autres parties prenantes



Intensifier la définition des cibles de neutralité en matière de dégradation des terres - des leçons à l'action : 14 expériences de pays pilotes (UNCCD Publications, 2016)



Les éléments essentiels de la brochure sur la définition des cibles de NDT (UNCCD Publications, 2016)

S'appuyant sur les progrès accomplis lors du processus de définition des cibles de NDT, qui ont été salués par les participants lors de la dix-septième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention et ont abouti à ce que plus de 120 pays s'associent aux efforts pour définir leurs cibles volontaires nationales en matière de NDT, le MM axera son aide dispensée aux pays dans le cadre de l'initiative d'Ankara sur les domaines suivants :

- Continuer d'aider les pays à mener à bien le processus en cours de définition des cibles de NDT ;
- Aider les pays à concrétiser leurs conceptions de la NDT par le biais de différents programmes et activités comportant le renforcement des capacités aux fins d'élaborer des programmes et des projets porteurs de transformation en matière de NDT, ainsi qu'un appui technique pour préparer ces projets et programmes.



Photo: C. Schubert (CCAFS),



CONCLUSION

La meilleure préparation pour demain est de bien faire le travail qui nous est imparti aujourd'hui. Notre véritable problème n'est pas les défis que nous voyons aujourd'hui, mais plutôt la nécessité vitale d'agir aujourd'hui pour assurer demain à l'humanité une prospérité et une sécurité reposant sur la disponibilité de terres saines et productives et de ressources hydriques. Au niveau mondial, nous sommes confrontés à une demande croissante de biens et de services relatifs aux terres. Les pressions actuellement exercées sur les ressources foncières sont considérables et devraient continuer à augmenter en raison des répercussions du changement climatique et des activités humaines.

Il serait toutefois possible d'obtenir de multiples avantages en prenant d'urgence les mesures adéquates. Investir dans la remise en état et la gestion durable des terres apporte en effet de nombreux avantages, directs et indirects. C'est ainsi par exemple que la concrétisation de la NDT - c'est-à-dire la prévention de la dégradation des terres et la remise en état de celles qui sont déjà dégradées par l'intensification de la GDT et l'accélération des initiatives de restauration - est un moyen permettant d'obtenir au meilleur coût une résilience, une prospérité et une sécurité accrues pour tous.

L'Initiative d'Ankara témoigne de l'engagement de la Turquie envers l'avenir en se préoccupant des facteurs socioéconomiques qui sont à l'origine de la dégradation des terres, en associant les populations et en rendant la politique plus pertinente et efficace. Et il est de fait que l'Initiative d'Ankara donne aux populations un rôle central dans la prise de décision en soutenant la planification intégrée de l'utilisation des terres et en réduisant les risques de sécheresse pour les personnes les plus vulnérables.



*Il a permis à ma race d'arriver aujourd'hui jusqu'à Adam
Il m'a nourri de fruits
Il m'a porté tous les jours sur son dos
Mon fidèle bien-aimé est le sol noir*

*Poésie Kara Toprak (« sol noir ») du ménestrel turc Âşık Veysel
(1894 - 1973)*

Cette publication est imprimée sur du papier recyclé FSC 100%.

ISBN 978-92-95117-89-1 hard copy
ISBN 978-92-95117-90-7 electronic copy



www.unccd.int



www.tarimorman.gov.tr